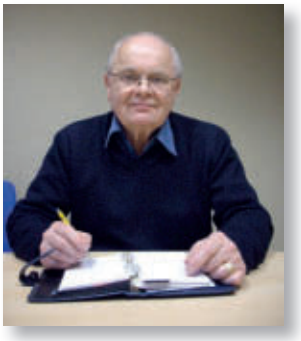

# Le mot du Maire

L'année 2011 a été marquée par la crise économique, ce qui laisse présager des incertitudes pour l'avenir. Je ne m'étendrais pas sur ce sujet qui est largement commenté par les médias mais j'espère que nos concitoyens ne seront pas trop durement touchés.
Je préfère en ce début d'année 2012 vous parler du bien vivre dans notre village viticole du haut Mâconnais, bien situé géographiquement au carrefour de deux routes départementales proches de Mâcon, de l'autoroute et de la gare TGV.

La population de notre commune est en constante augmentation. Les derniers ajustements de l'INSEE viennent d'estimer la population à 920 habitants. Le recensement de la population qui débutera le 16 janvier donnera dans les mois qui viennent des chiffes plus précis. Notre population rajeunit, grâce aux jeunes couples qui s'installent dans notre commune. Le groupe scolaire, qui a fait l'objet de nombreux travaux ces dernières années regroupe dans une même zone, la garderie périscolaire, le restaurant scolaire, la salle de sport, la bibliothèque et des équipements sportifs de plein air. Les enfants se trouvent ainsi dans un périmètre sécurisé. Deux ralentisseurs en amont et en aval de l'école et une vitesse limitée à 30 km/h viennent compléter le dispositif sécuritaire.
Les effectifs de l'école sont en constante augmentation et vont prochainement atteindre une centaine d'enfants. Pour assurer les missions de garde des enfants, l'ancienne bibliothèque a été transformée en local pour la garderie périscolaire et en Relais Assistante Maternelle (RAM).

Au-delà de ces services liés à la scolarité des jeunes enfants, il est nécessaire de développer l'économie de notre village et de maintenir les commerces.
La commune a comme projet, le transfert des ateliers municipaux dans un nouveau bâtiment, qui sera construit le long de la route départementale au-dessus du stade. Les anciens locaux à coté de l'église deviennent dès lors disponibles. Ils seront aménagés en boulangerie-supérette à la demande de notre boulanger qui est à la recherche d'un local plus fonctionnel et plus spacieux. Ce projet est actuellement en phase d'étude et devrait aboutir fin 2013.
Notre commune devrait ainsi d'ici deux ans bénéficier d'un espace commercial et de services regroupant les commerces de première nécessité avec des aires de stationnement appropriées.

Cette année sera une année décisive pour la révision du Plan Local d'Urbanisme avec les réunions publiques et probablement l'enquête publique.
Je vous laisse découvrir dans ce bulletin les nombreux travaux et actions qui ont été menés tout au long de l'année par l'équipe municipale.
La communauté d'agglomération (CAMVAL) à laquelle nous appartenons a fait un grand pas en avant avec la mise en place des structures de la petite enfance sur son territoire.
Elle continue son action dans différents domaines, tel que le centre aquatique, le Conservatoire de Musique et de Danse, le pôle d'échange multimodal, l'habitat, les déplacements doux etc.
Je remercie mes proches collaborateurs adjoints et conseillers municipaux pour l'aide qu'ils apportent à la gestion de la collectivité qui ne subira pas, cette année encore, d'augmentation des impôts communaux.
Merci à tous les employés municipaux qui s'investissent tout au long de l'année au service des habitants.
Merci aux associations et aux bénévoles qui animent notre commune dans divers domaines, la culture, le sport, le fleurissement, les services, les loisirs …
Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants qui ont élu domicile dans notre commune
J'assure ma sympathie à tous ceux que le malheur a touchés en leurs souhaitant des jours meilleurs.
Le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter, à toutes les Igéennes et tous les Igéens ainsi qu'à leurs familles nos meilleures vœux de santé et de bonheur pour l'année 2012.

Roland SCHULTZ

# Le maire, les adjoints et l'équipe municipale vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2012.

sont absents sur la photo : Aurélie Comte, Hervé Saras

# Personnel communal

Adeline LENOIR, Catherine BURNOT et Emilie JEANNIN
Secrétariat de Mairie et Agence postale communale

Damien RAPPET et Daniel COUDERT
Agents techniques chargés de la voirie et des espaces verts

Anne-Hélène TERRIER
Agent d'animation

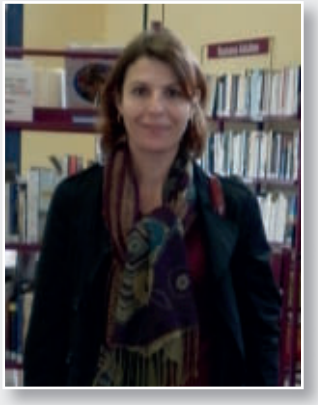

Florence PERROT
Agent du Patrimoine (bibliothèque)

Bernadette DEREIMS
Agent technique école Maternelle
Grande section (ATSEM)

Marie-Hélène PLANTIN
Agent technique
pour l'école maternelle (ATSEM)

Marie-Claire MORELLET
Agent technique d'entretien

Sandrine MASELLI
Agent chargé de la surveillance
au restaurant scolaire et garderie

# Budget communal

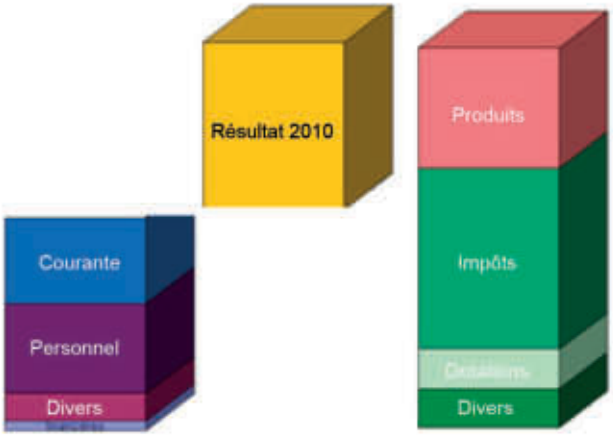


Dans le budget communal 2010, les dépenses de fonctionnement s'établissaient à 613 550 € (hors reversement à l'investissement). Un suivi régulier de nos dépenses nous a permis de terminer l'année 2010 avec un montant de total de charges de 550 000 €.
Les charges à caractère général (énergie, fourniture et entretien) représentent 38%.
Les charges de personnel représentent 45% de nos dépenses. Les charges financières (intérêts des emprunts) ne représentent que 4% des dépenses.
Les recettes de la commune sont excédentaires de 11% par rapport aux prévisions – ceci est dû à un bon rapport de nos produits naturels et des investissements (salle des fêtes, parc locatif…). De très bons produits accompagnés d'une bonne maitrise des charges nous permettent de dégager un excédent de 409 300 €.

Cet excédent nous a permis d'élaborer le budget 2011 avec sérénité quant à la santé financière de la commune.

| | FONCTIONNEMENT | | |
|---|---|---|---|
| | DEPENSES | | |
| | report déficitaire | OO2 | |
| | charges à caractère général | O11 | 255 640 € |
| D | PERSONNEL | O12 | 278 000 € |
| E | GESTION COURANTE | 65 | 174 337 € |
| P | FRAIS FINANCIERS | 66 | 25 000 € |
| E | CHARGES EXCEP. | 67 | 4 700 € |
| N | Opération d'ordre entre section | 042 | 6 861 € |
| S | DEP. IMPREVUES | O22 | 8 000 € |
| E | Dotat° amortissements | 68 | 0 € |
| S | autofinancement | O23 | 367 535 € |
| | TOTAL | | 1 120 073 € |
| | RECETTES | | |
| | Remb Frais de personnel | 013 | 22 500 € |
| | Produit des services | 70 | 197 260 € |
| R | Impôts et taxes | 73 | 445 263 € |
| E | Dotations et participations | 74 | 114 563 € |
| C | Autres produits gestion courante | 75 | 27 000 € |
| E | Produits financiers | 76 | 0 € |
| T | produits exceptionnels | 77 | 4 200 € |
| T | OP d'ordre entre section (+value) | 042 | 0 € |
| E | Report à nouveau (N-1) | 2 | 309 287 € |
| S | | | |
| | TOTAL | | 1 120 073 € |

| | INVESTISSEMENT | | |
|---|---|---|---|
| | DEPENSES | | |
| | report déficitaire | OO1 | |
| | SUBV EQUIP | 204 | 40 000 € |
| | ETUDES | 20 | 69 500 € |
| | CAPITAL EMPRUNT | 16 | 52 704 € |
| | EQUIPEMENT | 21 | 344 200 € |
| | TRAVAUX | 23 | 360 900 € |
| | DEP. IMPREVUES | O20 | 3 000 € |
| | Dépôt et caution | 165 | 300 € |
| | | | |
| | TOTAL | | 870 604 € |
| | RECETTES | | |
| | Excédent fonctionnement N-1 | 1068 | 100 000 € |
| | FCTVA | 1022 | 48 500 € |
| | TLE | 1022 | 3 000 € |
| | DGE | 1341 | 15 000 € |
| | subventions ETAT | 1321 | 10 000 € |
| | subvention amende police | 1342 | 4 000 € |
| | subvention DEPART. | 1323 | 265 € |
| | EMPRUNT + Caution | 1641 | 225 463 € |
| | ordre entre section (sort ac | 40 | 6 861 € |
| | autofinancement | O21 | 367 535 € |
| | Dépôts et caution | 165 | 300 € |
| | Produit des cessions | 24 | 45 000 € |
| | report excédentaire | 001 | 44 680 € |
| | TOTAL | | 870 604 € |

Le budget de fonctionnement semble avoir explosé cette année 2011, il n'en est rien – nous avons juste rompu avec une tradition communale qui affectait l'ensemble de l'excédent budgétaire au budget investissement. Pour nous permettre une meilleure gestion, 100 000 € seulement sur les 409300 € ont été affectés à l'investissement. Le solde reste disponible et permet une utilisation en investissement ou en fonctionnement.
Ce sont ces excédents, qui permettent à une commune de « fonctionner », d'investir année après année sans avoir recours à des emprunts « Toxiques»
Cyrill COULON – adjoint au maire chargé des finances.

# TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE

## à compter du 1er janvier 2012

( Délibération du Conseil Municipal du 29 Août 2011)

| | UTILISATION ( + 1/2 prix par journée supplémentaire) | PRIX LOCATION entière | 2/3 | 1/3 | CHARGES (élec. - gaz - tél.) |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Mariage des habitants d'Igé et de leurs enfants<br>Anniversaire et anniversaire de mariage évenementiel des habitants d'Igé | 185 € | 125 € | 87 € | OUI |
| 2 | Association loi 1901 déclarée d'Igé, manifestation sans recette et sans repas, ex : A.G. - C.A. - bureau - exposition (si salle associations indisponible ou trop exigüe) | GRATUIT | | | OUI |
| 3 | Association loi de 1901 déclarée d'Igé, manifestation avec recette et/ou avec repas | 165 € | 110 € | 77 € | OUI |
| 4 | Utilisation du hall ou vestiaire sans accès à la salle pour réunion d'association d'Igé ou particuliers de la commune sans recette ni repas (si salle associations indisponible ou trop exigüe) | GRATUIT | | | GRATUIT |
| 5 | Utilisation du hall et/ou vestiaire et/ou cuisine sans accès à la salle pour association d'Igé avec buvette et/ou avec repas | 40 € | | | OUI |
| 6 | Location aux extérieurs de la commune particuliers ou associations | 500 € | 350 € | 250 € | OUI |
| 7 | Réunions culturelles sans recette et sans repas | GRATUIT | | | OUI |
| 8 | Vin d'honneur dans salle pour Igéens | 60 € tout compris avec verres | | | |
| 9 | Réunions extérieures à la commune (Sivom - SYDEL - Syndicats Intercommunaux - associations d'intérêt général (sans recette et/ou sans repas) | GRATUIT sur appréciation et autorisation du Maire ou de son représentant | | | |
| 10 | Entreprise de restauration | 500 € | 450 € | 350 € | OUI |

Le lave-vaisselle est loué **40 €** pour la durée de la location (1 jour ou 1 week-end)

Des verres sont mis à disposition des locataires suivant un tarif ci-dessous :

| DESIGNATION | lot | Prix Total | DESIGNATION | lot | Prix unitaire |
|---|---|---|---|---|---|
| VERRE DE BAR LARGE | 1 | 0,10 € | VERRE A PIED | 12 | 1,20 € |
| COUPE A CHAMPAGNE | 12 | 1,20 € | VERRE DE BAR HAUT | 12 | 1,20 € |

**CHAUFFAGE**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Salle entière : | 36 € | 375 m² | 340 personnes assises |
| Salle 2/3 : | 24 € | 225 m² | 200 personnes assises |
| Salle 1/3 : | 12 € | 150 m² | 140 personnes assises |
| Hall | 10 € | | |

# Etat civil

## Nos joies ... Mariages

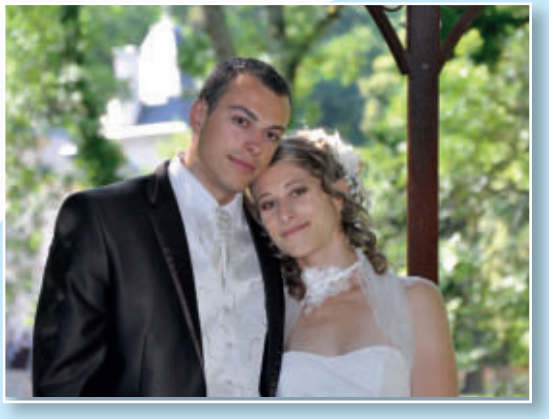

Nicolas Jean Bernard Christian GATT
et Jessica Esther BERNARDIN
25 juin 2011

Sébastien LYOT
et Nathalie Marie-Paule DAUX
16 juillet 20111

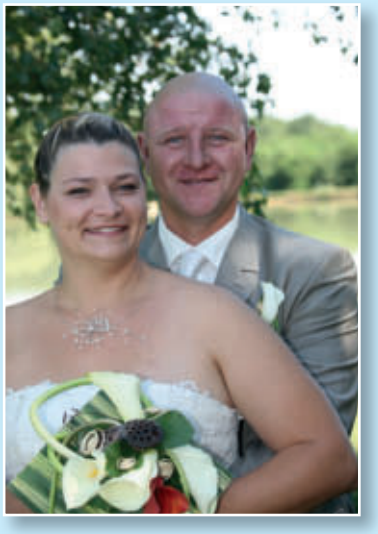

Philippe AMIN DIT BELOT
et Carole VENET
13 Août 2011

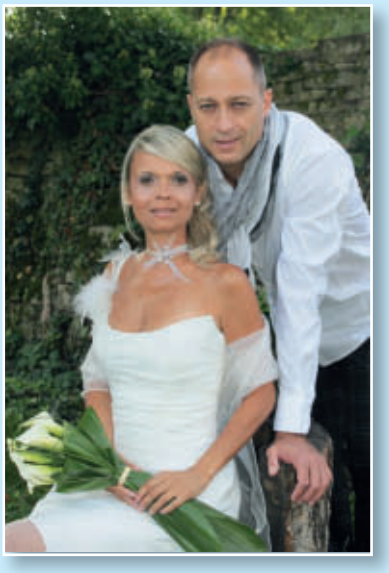

Jean-Michel BURTIN
et Delphine Françoise Anne DEMONT
3 septembre 2011

et également :

Gérald CHEVENARD
et Sonia Eliane Arlette MALLET
11 juin 2011

Sébastien GARCIA
et Emilie FLEURY
17 septembre 2011

*Au nom de la municipalité et des associations, nous remercions les familles pour les dons qui ont été faits à l'occasion des cérémonies.*

## Nos peines ... Décès

*Nous renouvelons aux familles éprouvées nos bien sincères condoléances, et les assurons de toute notre sympathie.*

- Georges BOUILLON ..... 3 janvier 2011
- Christiane FOURNIER épouse LACHAIZE ..... 17 janvier 2011
- Michel GUERITAINE ..... 23 février 2011
- Bernard DEVÉMY ..... 4 mars 2011
- Georges Jean GAUDET ..... 17 août 2011
- Georgette GUILLERMAIN épouse FICHET ..... 23 septembre 2011
- Raymond LARDY ..... 3 novembre 2011

## Nos joies.... Naissances

Sacha SOARES
22 janvier 2011

Raphaël PIERRE-KASPRZAK
14 mars 2011

Nino POCHON
28 juin 2011

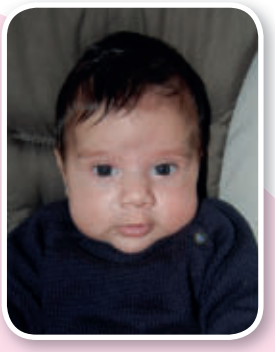

Paul BARENGER
15 juillet 2011

Valentin BRIGAUD
7 août 2011

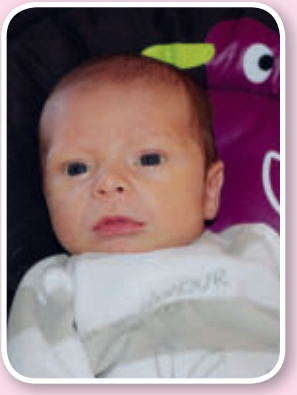

Noam Xavier Jean Maurice BOURGEOIS
24 août 2011

Léo BIDAUT
2 septembre 2011

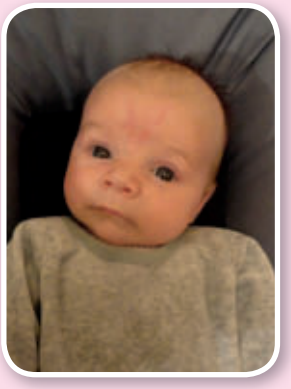

Basile Philippe GUYOTAT
14 septembre 2010

*« Tous nos vœux de bonne santé à tous ces petits bouts d'choux. »*

Lény CHAUL
9 octobre 2011

Zoé RODRIGUEZ
10 octobre 2011

Charline TROISGROS
21 décembre 2011

et également : Nathan CHEVENARD le 23 novembre 2011

# Et à l'école, quoi de neuf ?

## Une belle montée des effectifs pour la rentrée 2011/2012 !

30 élèves dans la classe maternelle de petite et moyenne sections, dont 17 enfants de petite section accueillis pour leur toute première année en collectivité. Cette classe est prise en charge par la directrice, Dominique Protat dont le complément de service est assuré par Claudie Duveau.
Marie Hélène Plantin, employée par la commune, les assiste et les soutient chaque jour en classe auprès des petits.
Elle intervient également à la garderie périscolaire ainsi qu'au restaurant scolaire ou elle aide les plus jeunes à acquérir de l'autonomie pendant la prise des repas,

**Des nouveaux locaux :**

28 élèves en grande section maternelle CP avec Sylvie Labruyère et Bernadette Dereims, assistante employée par la commune qui intervient également au restaurant scolaire. La classe étant très chargée, nous bénéficions cette année d'une augmentation de ses heures de présence à l'école, ce qui nous permettra de gérer au mieux les deux niveaux de la classe.
La classe s'est installée le 6 octobre dans des locaux entièrement réaménagés
Les enfants et les adultes apprécient pleinement l'esthétique, le confort sonore et l'adaptation des aménagements effectués.

La classe de CE1 CE2 de Denis Valarché compte 16 élèves et la classe de CM1 CM2 de Stéphanie Le Corre 20 élèves.

Un projet artistique avec l'école de musique de La Roche Vineuse
Chaque classe de l'école d'Igé bénéficiera de 15 séances de musique financées par la commune. Nous travaillerons avec Isabelle Lubrano, musicienne intervenante en milieu scolaire. L'aboutissement de ce projet sera un spectacle de musique et danse.
Nous renouvellerons cette année la formule gagnante de juin 2011, l'après-midi débutant par le spectacle et continuant par la kermesse du Sou des écoles.
Cette formule avait permis une excellente participation, ce qui est la meilleure récompense pour le gros travail que la kermesse représente pour les parents volontaires.
Merci au Sou des Ecoles qui finance nos sorties culturelles et sportives.

Les classes de GS CP et CE1 CE2 bénéficieront de 8 séances à la piscine de Mâcon.
Nous remercions la commune pour son investissement dans l'école qui nous permet de travailler dans des conditions qui font bien des envieux !

L'équipe enseignante

## LE PERMIS PIÉTON POUR LES ÉLÈVES DE CE2

Le 31 Mars était une date importante pour les 11 élèves de la classe de CE2 (Quentin - Valentin - Juliana - Camille - Charlotte - Julie - Lucile - Emeraude - Tom - Maxence et Shanna). Il s'agissait de remettre à chacun d'entre eux une Attestation de Première Education de la Route (A.P.E.R) qui témoigne qu'ils ont passé avec succès les épreuves de ce Permis Piétons.
En effet, dans le cadre d'un travail pédagogique de Prévention Routière, a lieu depuis quelques années cette initiation mise en oeuvre par la Gendarmerie Nationale, pour les enfants âgés de 8 à 9 ans, qui a pour but de mieux sensibiliser l'enfant à la sécurité routière, si importante pour son avenir.
C'est donc dans la bonne humeur, autour de leur instituteur, des gendarmes formateurs et des élus ainsi que d'Anne-Hélène, que ces 11 jeunes ont été mis à l'honneur.
Bravo à tous et surtout restez prudents !

## DÉPART POUR LA 6e En route pour le collège !

Cette année encore une sympathique manifestation s'est déroulée à l'occasion du départ des enfants de l'école communale vers le collège.
Une nouvelle vie commence pour eux : plus d'indépendance, d'ambition et de responsabilité.

Le Maire accompagné de Monique EVANNO, Adjointe chargée des écoles, ont remis les traditionnels livres choisis avec soin par Stéphanie LECORE, leur Professeur des écoles.

Nous leur souhaitons à tous un beau parcours dans leur scolarité future.

## SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE

Spectacle de Noël à l'école

## GARDERIE Périscolaire

Les enfants qui chantent pour le club de l'amitié le 8 décembre 2011

# UNE MAMAN A L'HONNEUR !

Le 28 Mai dernier, veille de la Fête des Mères, avait lieu en Mairie un moment très sympathique : la remise du Diplôme de la médaille de bronze de la famille, décernée à Madame Isabelle BERGOT.

C'est entourée de ces cinq enfants : Arthur , Noémie , Jules , Auguste et Théodore, fiers de leur maman, de ses parents et de quelques élus qu'elle reçut des mains du Maire cette distinction délivrée par la Préfecture pour l'année 2011.

Ce moment d'échange fut très agréable, et l'on peut noter que les brillantes études des grands (médecine, lettres et musique) présagent de la réussite des plus jeunes.

Un moment qui met aussi toutes les mamans à l'honneur !

Monique Evanno.

## UN RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM) A IGÉ QUI FAIT PARTIE DU RAM COMMUNAUTAIRE DE LA CAMVAL

Les locaux de l'ancienne bibliothèque ont été réhabilités pour en faire :
- Une garderie périscolaire (avant et après le temps scolaire),
- Un Relais Assistantes Maternelles entre 9h et 16h

### A QUOI SERT UN RAM ?

> Favoriser la professionnalisation des Assistantes maternelles avec l'encouragement des Animatrices communautaires

> Soutien

> Ecoute

> Renseignements administratifs

> Réunions à thème

> Eveil et sociabilisation des enfants

> Animations hebdomadaires

> Manifestations ponctuelles

> Accueil et implication des familles

> Renseignements administratifs

> Soutiens

> Accompagnement à la parentalité

> D'autres missions :

- Informer les familles sur l'ensemble des modes d'accueil,
- Favoriser la mise en relation de l'offre et de la demande d'accueil,
- Centraliser les demandes d'accueil régulier.

Les animatrices du RAM communautaire sont amenées à intervenir auprès des assistantes maternelles et des familles qui en font la demande

# La petite enfance, nouvelle compétence de la CAMVAL

## Mode d'emploi

Depuis le 1er janvier 2011, l'accueil des enfants de moins de 4 ans relève des compétences de la Communauté d'agglomération du Mâconnais-Val de Saône, la CAMVAL.

### Concrètement, en quoi cela consiste ? A qui s'adresser ?

La petite enfance est composée de :

- **Un pôle administratif Petite Enfance,**
- **12 établissements et services d'accueil pour 327 places,**
- **Un Relais Assistantes Maternelles communautaire (RAM)**

### Ont été transférés à la CAMVAL les établissements et service d'accueil suivants :

*Pour l'accueil régulier (jusqu'à 5 jours par semaine) des enfants de 10 semaines à 4 ans ou pour l'accueil occasionnel :*

- Service d'accueil familial à Mâcon (50 places) : accueil à domicile chez une assistante maternelle, salariée de la CAMVAL.
- Crèche multi-accueil rue de Paris à Mâcon (50 places),
- Crèche multi-accueil Anita Tachot à Charnay-lès-Mâcon (45 places)
- Crèche multi-accueil des Blanchettes à Mâcon (40 places),
- Crèche halte-garderie « Les p'tits pieds dans l'eau » à Saint-Laurent-sur-Saône (24 places)

*Pour l'accueil régulier (maximum 3 jours par semaine) ou occasionnel, des enfants de 10 semaines à 4 ans :*

- Multi-accueil de la Chanaye (20 places),
- Multi-accueil de Bioux (20 places),
- Multi-accueil de Marbé (20 places),
- Multi-accueil de Jeanton (20 places),
- Multi-accueil des Gautriats (15 places),
- Multi-accueil des Tilleuls aux Saugeraies (15 places),

tous ces établissements étant situés à Mâcon.

*Pour l'accueil régulier ou occasionnel des enfants de 2-4 ans le matin, hors mercredi et vacances scolaires :*

- Halte-garderie à Azé (8 places)

### Concrètement, qui contacter ?

**> Vous avez un besoin de garde de votre enfant et souhaitez une information générale sur les différents modes d'accueil ?**

Le Relais Assistants Maternels est là pour vous renseigner. Désormais communautaire, ce service est basé au Pôle petite enfance à Mâcon, mais il assure également des permanences régulières dans les communes de la CAMVAL. Renseignez-vous auprès du Pôle petite enfance.

**> Vous souhaitez inscrire votre enfant pour un accueil régulier dans un établissement géré par la CAMVAL ?**

Les établissements communautaires accueillent prioritairement les familles du territoire de la CAMVAL.

S'ajoutent ensuite d'autres critères de priorité : double activité des parents, parent isolé, situation sociale…

Contactez le Pôle petite enfance afin de convenir d'un rendez-vous. Vous serez reçus par une puéricultrice, directrice de crèche, qui vous aidera à préciser vos besoins et à monter un dossier de préinscription.

Votre dossier sera ensuite présenté à une commission d'admission composée de 7 élus de la CAMVAL, qui examine les demandes par ordre d'arrivée.

**Attention, le nombre de places disponibles est limité !** Il est donc conseillé d'engager les démarches le plus tôt possible.

**> Vous n'avez besoin que de quelques heures de garde, de façon occasionnelle ?**

Vous pouvez contacter directement les établissements qui pratiquent l'accueil occasionnel. Attention, il est indispensable de réserver à l'avance, car le nombre de places est limité.

**> Vous cherchez une assistante maternelle proche de votre domicile ou de votre lieu de travail ?**

Les 26 communes de la CAMVAL comptent 415 assistantes maternelles agréées indépendantes. Le RAM peut vous fournir la liste des assistantes maternelles proches de vous, et vous informer de leur disponibilité lorsque celle-ci est connue.

**> Vous êtes assistante maternelle et souhaitez des renseignements ou participer à des animations collectives ?**

Le RAM est à votre disposition pour vous apporter des renseignements et des conseils sur votre profession et vous proposer des temps d'animation avec d'autres assistantes maternelles, organisés par une animatrice du RAM.

**> LA CAMVAL va-t-elle créer des nouvelles places d'accueil ?**

Oui, la CAMVAL va construire 4 micro crèches de 10 places, accessibles à tous les habitants de la CAMVAL, dans les communes suivantes :

- Senozan (ouverture prévue à l'automne 2012)
- Prissé (ouverture prévue en 2013)
- La Roche Vineuse (ouverture prévue en 2013)
- Péronne (ouverture prévue fin 2013).

Elle construira également une toute nouvelle crèche à Charnay-lès-Mâcon en remplacement du site actuel, d'une capacité de 50 places (+5 places).

**Pour tout renseignement, contactez :**
**CAMVAL, le Pôle petite enfance au 03 85 21 07 70** (serveur vocal, choix n°3)
**Courriel : petiteenfance@camval.com**

# Bibliothèque

## Elle fête ses 20 ANS cette année !

Une très belle dynamique l'anime toujours après ces deux années de fonctionnement dans ses nouveaux locaux, avec une fréquentation toujours croissante, atteignant plus de **235 lecteurs actifs**. Pour Florence et l'équipe des bénévoles, c'est toujours un plaisir de constater que de plus en plus de visiteurs s'y croisent et prennent plaisir à chiner dans les rayonnages ou sur les tables toute une déclinaison d'ouvrages aux thèmes différents (romans, BD mais aussi des documentaires sur le jardinage, la cuisine, l'histoire etc...) il y en a pour tous les goûts !

Qu'il est doux aussi, par un mercredi tout gris, de pousser la porte de ce coffre aux trésors qu'est la bibliothèque, avec maman, mamie, nounou ou pourquoi pas papa ou papy, de s'asseoir sur les coffres et d'écouter ou de lire une histoire.

Ici, le jeudi après-midi, les dragons volent, les animaux changent de costumes, les conteuses donnent de la voix pour entraîner leur auditoire dans la magie du conte !
Et même si Paulette, Florence, Agnès, Monique ou Virginie parlent de petit garçon «très appétissant», même si elles veulent faire croire que «la nuit va dévorer le jour », les yeux s'écarquillent mais «même pas peur ! » comme disent les petits... car tous savent que ce qui se passe ici fait un peu partie du rêve !
L'animation des bébés-lecteurs marche toujours très bien aussi, avec un rendez-vous par mois, le mardi matin de 9h15 à 10 h.

Il s'agit là plutôt de comptines, de musique des mots, d'une découverte des sensations en même temps que d'une sociabilisation.

Notre bibliothèque vient d'être choisie par la D.L.P (Direction de la Lecture Publique anciennement B.D.S.L) qui fêtera ses 30 ans en 2012, comme bibliothèque de référence, c'est un honneur et toute l'équipe s'en réjouit.
Un récent achat d'albums pour enfants vient d'être effectué, ils sont maintenant disponibles, ainsi que les toutes nouvelles acquisitions de romans adultes que nous vous invitons à venir découvrir.

***Les nouveautés :***
***Limonov (Emmanuel Carrère) - Le Passager (J.Ch. Grangé) – Cet instant-là (Douglas Kennedy) Rien ne s'oppose à la nuit (Delphine De Vigan) – Des vies d'oiseaux (Véronique Ovaldé) – Du domaine des murmures (Carole Martinez) Dans les forêts de Sibérie (Sylvain Tesson) - le Prix Goncourt L'art français de la guerre (Alexis Jenni) La couleur des Sentiments (Kathryn Stockett)***

En décembre, une animation sur les jeux de société a eu lieu autour d'un goûter ; très sympathique moment de partage inter-générationnel, il y en aura d'autres cette année, sur d'autres thèmes.
En avril 2012, nous prévoyons faire une animation – spectacle sur le thème du loup.

Bienvenue à Virginie BONIN, que nous accueillons pour l'année (Animatrice, Stagiaire en formation du diplôme d'auxiliaire de bibliothèque.

Notre bibliothèque a eu 20 ans cette année, elle a pu exister grâce à l'impulsion de quelques personnes enthousiastes qui, à l'époque, avec peu de moyens, réussirent à monter le projet.
Sans elles rien n'aurait pu se faire et maintenant elle bénéficie de locaux adaptés, d'une équipe heureuse de partager le plaisir de lire et de recevoir les visiteurs.
Nous profiterons du printemps 2012 pour fêter cet anniversaire et pourquoi pas, lui donner un nom... !

Alors, venez vous-aussi pousser la porte et, comme les enfants, découvrez des trésors !

**Toute l'équipe des bénévoles et Florence vous souhaitent une belle année 2012 !**

**Rappel des permanences :**
- Mercredi et samedi matin : de 10 h à 12 h
- Un mardi matin par mois : animation bébés-lecteurs.
- Jeudi après-midi : animation-contes / accueil des scolaires.

# Les espaces verts

**Les espaces verts font partie de notre paysage et améliorent notre environnement.**

**Deux petits nouveaux sont apparus aux entrées de village, route de Verzé et au Martoret.**

**La pelouse à proximité de l'ancien arrêt de bus vient d'être rénovée et devrait offrir quelques surprises au printemps. Le massif qui la borde sera replanté en arbustes à fleurs.**

## Le creux de Prôle

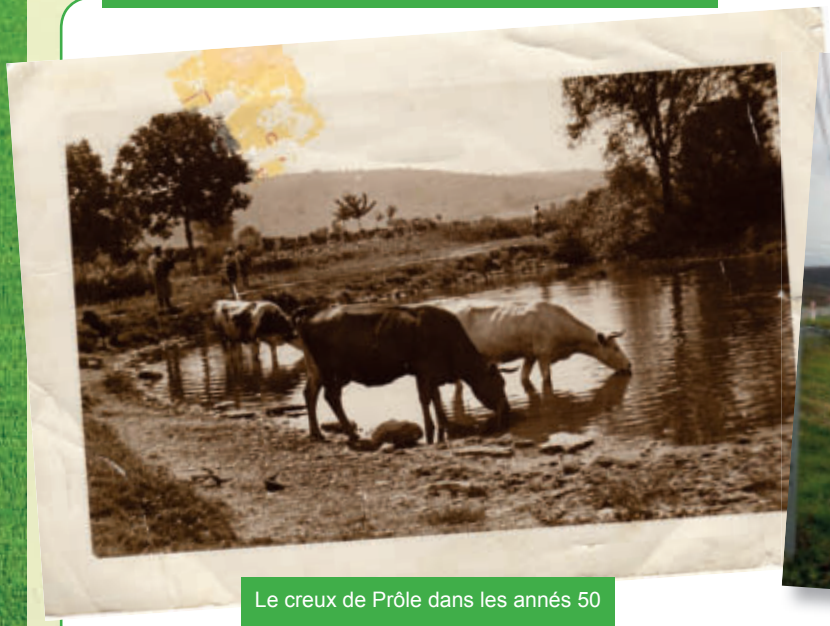

Le creux de Prôle dans les annés 50

Le creux de Prôle après son lifting en 2011

**Le creux de Prôle a bénéficié d'un grand nettoyage qui s'avérait indispensable au vu de la très grande quantité de vase et déchets en tout genre qui s'y trouvaient.**

**Il se remplit d'eau au gré des pluies et sera rempoissonné dès que le niveau d'eau le permettra.**

**Une clôture plus adaptée protège le bord du chemin et nul doute que les pêcheurs devraient retrouver en 2012 leur coin favori avec grand plaisir.**

Le creux de Domange a bénéficié de la plantation de fleurs aquatiques qui devraient se développer dans les années à venir et rendre ce plan d'eau plus agréable.

Le massif côté entrée de la chapelle a été récemment complété avec des plantes vivaces, le but étant de donner au maximum un environnement adapté à l'édifice, et donc de garder la simplicité du lieu.
Des plantations complèteront le réaménagement du chemin des champs
D'autres seront des compléments de l'existant.
Ne pas alourdir la charge de travail du personnel et limiter la consommation d'eau sont des éléments toujours présents à l'esprit.

Les espaces verts, c'est un suivi permanent, beaucoup d'entretien et l'on ne peut que remercier ceux qui œuvrent tout au long de l'année ou participent occasionnellement à ce patient travail qui profite à tous les habitants.

Marie-Thérèse Lagrange

# Les TRAVAUX...

## La commune en mouvement !

### Curage des Bacs de rétention

Une délégation de l'ASA (Association Syndicale Autorisée d'Igé) conduite par le Maire a visité les 10 bacs de rétention du vignoble Igéen.
Un curage s'est avéré nécessaire sur certains bacs.

C'est une sage précaution pour prévoir les conséquences que peuvent avoir les précipitations sur le ruissellement des eaux en automne et au printemps.

La commune a pris à sa charge la pelle mécanique et les vignerons le transport de la terre.

### Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La révision du Plan Local d'Urbanisme va rentrer cette année dans sa phase active après les travaux préparatoires du comité de pilotage accompagné par le cabinet Gallet-Rey.

# FILTRE A ROSEAUX : INAUGURATION DE LA STATION D'EPURATION

C'est le samedi 18 Juin, en présence de Madame SELLES, Secrétaire Générale de la Préfecture et de nombreux élus, qu'a eu lieu l'inauguration de la nouvelle station d'épuration par filtre à roseaux.

En 2006, la commune a décidé de réaliser une deuxième station en complément de celle qui existait déjà et cela pour plusieurs raisons :
- il fallait soulager la lagune existante qui arrivait à saturation.
- les eaux usées des hameaux de Domange et du Martoret passaient sous la rivière et formaient un siphon qui se bouchait régulièrement.
- il fallait anticiper l'augmentation de la population pour les années à venir.

Ce dispositif de 350 équivalents habitants rajouté à la lagune existante ramène à 1250 équivalents habitants les possibilités de traitement des eaux usées de notre commune. Cela satisfait aux besoins pour les 20 ans à venir.

Si notre choix s'est orienté vers un dispositif d'assainissement par filtre à roseaux, ce n'est pas par hasard. Ce principe très écologique qui s'inscrit dans le développement durable est maintenant éprouvé.

Le traitement des eaux usées est basé sur un échange biologique par photosynthèse, réalisé grâce aux roseaux.

Ce dispositif offre plusieurs avantages par rapport à une lagune classique :
- l'eau rejetée dans la rivière est de meilleure qualité,
- la surface nécessaire est divisée par 3,
- il ne génère pratiquement aucune odeur,
- il s'intègre parfaitement dans un milieu naturel.

Cette installation nécessite toutefois une surveillance, avec le passage d'un technicien sur le site une fois par semaine. Cette mission a été confiée à la SDEI dans le cadre de la délégation de service public « Assainissement ».
Un dispositif de télésurveillance permet d'être informé en temps réel d'un éventuel dysfonctionnement.

Le coût de l'opération, filtre et réseaux de transfert est de 380 000 € TTC.
Les subventions du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau s'élèvent à 160 000 €.

Côté route départementale

L'entrée du Clos

L'inauguration par les Officiels

# INAUGURATION DU CLOS DE LA PETITE MOUGE AU MUNET

Le 26 mars, en présence de Christine ROBIN Présidente de Macon Habitat, Gérard COLON Conseiller Général de Macon Nord, Patrice HUGO Directeur de Macon Habitat, de M. RECIO architecte du cabinet RBC et de nombreux élus, qu'a eu lieu l'inauguration du Clos de la Petite Mouge.

En moins d'un an 7 logements sont sortis de terre sous la maîtrise d'ouvrage de Mâcon Habitat dans le cadre d'un bail emphytéotique avec la commune d'Igé.
Ce sont des logements à loyer modéré de très bonne qualité, spacieux et fonctionnels, qui ont fait le bonheur des nouveaux occupants.

Cette opération a permis de rénover ce quartier ancien du Munet qui méritait bien cette réhabilitation.
La placette devant le lavoir a été remodelée et la voirie sécurisée par un rétrécissement de la chaussée et une limitation de vitesse à 30 km /h.

Voilà encore une belle réalisation qui contribue aux objectifs de la politique de l'habitat sur le territoire de notre commune.

Le public lors des discours

Le vin d'honneur

Le public visite la salle de classe

Projection dessin d'accueil

# Poursuite de la rénovation de l'école : Inauguration des travaux dans la salle de classe des Grande Section Maternelle et CP de Mme LABRUYÈRE

C'est dans la continuité du programme de rénovation de l'école communale que la classe de Madame LABRUYERE (Grande Section Maternelle et Cour Préparatoire) a fait l'objet de travaux.
L'ensemble de la classe a été rénové (Isolation, peinture, revêtement du sol, électricité, plafond abaissé, mobilier renouvelé).

Par ailleurs, un vidéo-projecteur a été encastré dans le plafond pour permettre d'utiliser le tableau interactif.

Coût des travaux : 51000€ TTC

La municipalité a la volonté de donner aux enseignants un outil performant afin de mettre les élèves dans les meilleures conditions de réussite possible.

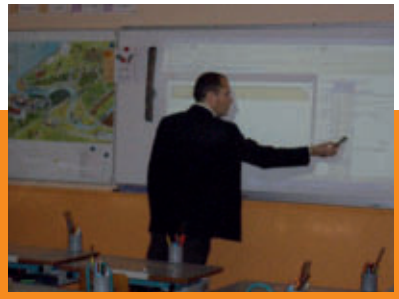

Présentation du tableau interactif

Présentation des travaux par le Maire

L'impressionnante nacelle

La fixation de la croix : un moment délicat

Le coq comme neuf !

## UN NOUVEAU PARATONNERRE POUR L'EGLISE SAINT-GERMAIN

Suite à la visite de l'organisme de contrôle des installations électriques il s'est avéré que le paratonnerre de l'église St Germain ne répondait plus aux normes actuelles et risquait de ne pas assurer la protection de l'église en cas d'orage.

C'est l'entreprise Franklin qui a été chargée de le remplacer.
Une opération bien délicate qui a nécessité l'intervention d'une nacelle pouvant atteindre 61 mètres.
Cette opération a permis de refixer la croix et de contrôler le coq qui fait office de girouette.

Les mises à la terre ont également été refaites ainsi que l'installation d'un compteur destiné à comptabiliser le nombre d'impacts de foudre tombés sur l'église.
Le coût de l'opération est de 11 000 € TTC

Il est de tradition que le coq passe au café du coin avant de retourner se placer sur le clocher.

## Igé vu d'en haut !

Nous avons profité de la nacelle pour prendre des photos de notre village vu d'en haut...

# CHAPELLE DE DOMANGE : INAUGURATION SITE CLUNISIEN

Courant Juin 2010, la commune d'Igé a eu l'honneur d'être reconnue le 148ème Site Clunisien d'Europe grâce à la présence sur son territoire de la Chapelle de Domange.

C'est donc le 4 Juin 2011, par une belle matinée ensoleillée qu'a eu lieu la cérémonie d'inauguration sur ce site, en présence de Mr Christophe VOROS, Directeur de la Fédération des Sites Clunisiens, Madame Colette XAVIER-ROLAI, Vice-Présidente de la Fédération et adjointe à la culture à la Mairie de Cluny, de Monsieur Jean-Luc DELPEUCH, Maire de Cluny.

Au cours de cette cérémonie, a été lue **la Charte des élus des sites clunisiens** dont nous vous livrons quelques extraits :

*« **Nous, élus des sites clunisiens**, de toutes origines géographiques et de toutes tendances politiques,*

*Partageons en héritage le patrimoine des abbayes, prieurés et autres lieux autrefois affiliés à l'abbaye de Cluny,*

*Nous voulons que le réseau de nos sites soit une invitation permanente au voyage, à la rencontre, au partage des cultures et à la tolérance,*

*Entretenir et mettre en valeur notre patrimoine matériel et immatériel dans un esprit de solidarité,*

*Développer ensemble des politiques culturelles actives, ouvertes et créatives, mutualisant nos initiatives et nos moyens,*

*Contribuer au développement de la citoyenneté européenne par le soutien à la coopération entre les associations culturelles et patrimoniales qui font vivre nos sites et au renforcement des liens entre les habitants de nos collectivités autour de passions partagées,*

*Développer des projets de formation et d'éducation au patrimoine, à l'histoire, à la musique et aux arts,*

*Faciliter le développement d'une recherche européenne sur l'histoire clunisienne,*

*Créer de nouvelles offres de tourisme culturel durable, avec une attention particulière aux personnes les moins favorisées, au respect de l'environnement, aux produits de terroir,*

*Cultiver l'hospitalité dans des conditions accessibles à tous,*

*Développer les itinéraires clunisiens, en particulier pour les randonneurs, les cyclistes et les pèlerins ».*

Cette distinction a déjà eu des conséquences car cette année nous avons pu constater, à l'occasion des évènements culturels qui ont eu lieu dans notre chapelle, le grand nombre de touristes qui fréquentent ce lieu guidés par cette référence culturelle « Site Clunisien » S'il est à remarquer la grande diversité des nationalités, nous rencontrons aussi des touristes de toutes les régions de France qui s'intéressent fortement à l'histoire de ce site et par la même occasion à notre village.

Cette appellation « Igé Site Clunisien Européen » est bien un atout supplémentaire pour notre tourisme.

M.Evanno - M.Th. Lagrange.

# DAME CHAPELLE SE RÉCHAUFFE !

La municipalité réfléchissait depuis quelques temps et cherchait la meilleure solution pour chauffer la chapelle, en particulier pendant les inter-saisons.
Le choix s'est arrêté sur un chauffage électrique par rayonnement infra-rouge.
Deux lustres ont été installés comportant chacun 5 diffuseurs de 1500 W. Deux appareils mobiles complètent cet équipement, en particulier pour chauffer le chœur, lieu où les artistes se produisent.

Les premiers essais de ce chauffage se sont avérés efficaces. Voilà un pas de plus pour améliorer le confort du public et permettre de prolonger la saison culturelle dans la chapelle.

Le financement de cette installation a été assuré grâce à un don de l'Association « Balade Gourmande » d'un montant de 4900 €.
La commune prend en charge le solde (complément de matériel et installation) soit 4500 € HT.
Tous nos remerciements à cette Association et à son Président Marc Diserens.

Moment musical avec Les saxos
du Conservatoire de Musique et de Danse.

La remise de la participation de l'Association « Balade Gourmande »

# > Réalisations 2011

## - VOIRIE

- Aménagement d'une circulation alternée au Munet, avec réduction de la vitesse à 30 Km/H, pour une meilleure sécurisation des piétons.
- Réalisation d'une chicane pour réduire la vitesse Rue du Tacot,
- Réalisation d'un enrobé sur une partie du parking de la salle polyvalente avec marquage au sol des emplacements de stationnement,
- Réalisation d'un enrobé Chemin des Champs, chaussée et trottoir avec aménagement de deux ilôts à végétaliser.
- Réalisation d'une émulsion pour réfection de la chaussée au Clos Bardot,
- Busage du fossé en bas du terrain de jeux du Clos Bardot,
- Réalisation d'un chemin piéton reliant l'aire de jeux du Clos Bardot à la route départementale D 134,
- Réfection partielle de la chaussée Route de Chabotte,
- Réfection partielle du chemin de la Dame d'Igé (vers le Château de la Bruyère).
- Réfection du mur en pierres sèches, Montée de La Poye.

## - CIRCULATION

- Mise en place d'un panneau STOP à l'intersection de la rue du Tacot et de la rue de la Tuilerie,
- Sens interdit pour la descente de la rue de la Poye,
- Installation de 18 panneaux interdisant la circulation des véhicules motorisés dans les chemins forestiers.

## - BATIMENTS

- Rénovation de la classe de Grande Section Maternelle et C.P,
- Démolition de la maison Claude Pain rue Favier ,
- Transformation de l'ancienne bibliothèque en garderie périscolaire et RAM (Relais Assistantes Maternelles),
- Remise en conformité du paratonnerre de l'Eglise Saint-Germain .
- Chauffage Chapelle de Domange

## - EQUIPEMENTS

- Renouvellement du mobilier de la salle de classe des Grande Section Maternelle et C.P de Madame LABRUYERE et installation d'un vidéo -projecteur au plafond,
- Achat de mobilier pour la nouvelle garderie périscolaire,
- Achat d'un nouveau tracteur et renouvellement des accessoires (Chasse-neige, …),
- Achat d'une tondeuse autotractée
- Mise en place d'un serveur pour le réseau informatique et remplacement d'ordinateurs en Mairie & à l'agence postale
- Achat d'un nettoyeur haute pression
- Installation de deux sèche-mains nouvelle génération à la salle polyvalente
- Installation de deux appareils de fitness de plein air
- Achat de rayonnages pour la salle des archives de la mairie
- Nouvelle sonorisation de la salle polyvalente

## - URBANISME

- Finalisation des sept logements au Munet qui sont désormais habités
- Poursuite de la révision du PLU
- Numérotation des habitations

## - ASSAINISSEMENT

- Réalisation d'un réseau d'assainissement séparatif route de Cheuillat
- Réalisation d'un réseau d'assainissement séparatif destiné à brancher sept unités d'habitations au Martoret.

## - ESPACES VERTS

- Curage du creux de Prôle et pose de barrières
- Plantations diverses.
- Elagages
- Aménagement de la Place du Souvenir

Réalisation des trottoirs au Munet

La chicane et le passage piéton au Munet

Mise en œuvre de l'enrobé du parking de la salle polyvalente

Réalisation de la voirie Chemin des Champs

Pose du garde corps au stade de foot

Éclairage du terrain multisport

Réalisation d'un chemin piéton avec drainage des eaux pluviales au Clos Bardot

Pose de barrières en bois au Creux de Prôle

*Une richesse à découvrir ou redécouvrir…*

# *La* FORÊT *d'Igé…*

**La surface forestière qui s'étend sur 521 ha est divisée en deux grands massifs :**

**- le massif du Bois de la Roche à l'Est du village pour 213 ha,**

**- le massif des bois de Montmain pour 321 ha**

**- et deux parcelles au lieu-dit « Grand Chassagne » sur 8 ha**

**Les principales essences sont le chêne, 63%, le douglas, 17% le hêtre 6%.**

**On y trouve aussi d'autres variétés dont le charme et le châtaignier pour 17%.**

**Tous ces arbres poussent à une altitude située entre 250 et 600 m d'altitude et sont répartis selon le type de terrain qui leur convient ; calcaire ou acide essentiellement.**

## La forêt, c'est la vie

Les sources présentes sur les bassins versants qui donnent sur la carrière y participent. On trouve de petites sources dans le massif de Montmain : Mont de Mandé, canton de la Grande Mouille, Tire Vieille et Rampon qui sont la source de la Mouge.

Les eaux des deux massifs s'écoulent dans la Mouge et la Petite Mouge qui sont des affluents de la Saône.

Une forêt riche en histoire, grâce à la présence de vestiges archéologiques reconnus, témoins d'une activité humaine importante dans le 1er millénaire avant JC. Les « tombelles » datant de l'époque de la pierre polie se présentent sous la forme d'amas de pierres disposées le plus souvent en rond.
On note aussi la présence de la pierre dite « de l'écorcherie », sur un site signalé et visité par les touristes

La forêt, c'est aussi selon le type de terrain sur lequel elle se trouve une richesse en faune et en flore.

Deux secteurs se trouvent classés en ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faune et flore) :

**Le Grand Chassagne**, avec la présence de plantes rares en Bourgogne (silène d'Italie) et de plantes protégées.

**Le Bois de la Roche**, où l'on trouve une flore très diversifiée, des pelouses à orchidées et des plantes protégées : coronille faux séné, œillet sylvestre, prenanthe pourpre etc.

Une partie située dans le massif de **Montmain**, derrière la carrière se trouve classée en zone Natura 2000.
Les sites **Natura 2000** ont pour origine des directives européennes en matière d'environnement et de protection des espèces.
On trouve dans ce périmètre une faune protégée comme le crapaud sonneur à ventre jaune et l'écrevisse à pattes blanches.

## Une richesse économique

La forêt produit principalement du bois d'œuvre
Dans le massif de Montmain, la majorité des bois sont vendus
Le massif du bois de la Roche, essentiellement constitué de pelouses calcaires, va produire du bois de chauffage.
C'est là que seront cantonnées les coupes d'affouages.
Ce massif joue néanmoins un rôle important en termes de protection des sols et de structuration du paysage.

La gestion technique relève de l'ONF par l'intermédiaire du droit de gardiennage. L'ONF fait des propositions à la commune sous la forme d'un programme d'aménagement forestier sur 15 ans.
Plantation : les frais de plantation sont à la charge de la commune, la maîtrise d'œuvre est assurée par l'ONF.
Les ventes : sont proposées à la commune par l'ONF qui se charge de la vente auprès des professionnels
A ce titre, l'organisme prélève 12% du montant des ventes.

## Du côté de Montmain…

Le massif de Montmain, traversé par le GR 55, est souvent parcouru par un public local.
La fréquentation de la forêt a beaucoup augmenté ces 20 dernières années ; on y vient à pied, à cheval, en VTT, 4/4 ou quad, ce qui n'est pas toujours sans poser problème.
Tous les visiteurs de la forêt ne sont pas forcément respectueux, et certains n'hésitent pas à quitter les chemins, oubliant que tout véhicule qu'il soit à deux ou quatre roues est de toute façon interdit hors chemin dans toute les forêts
Des sentiers de randonnée sont indiqués sur un panneau situé près de l'église Saint Germain.

## Sur un plan pratique

L'entretien des routes forestières et des chemins existants est du ressort de la commune.
Néanmoins, une forêt garde un côté sauvage, une part de mystère, sans lesquels elle ne serait plus ce qu'elle est.

L'accessibilité restera donc toujours relative, qui permet à la forêt en préservant sa tranquillité de protéger son intégrité naturelle.
En matière de réglementation, les compétences sont réparties entre l'ONF hors chemins et la gendarmerie sur les chemins forestiers.

## Les affouages

Vous avez dit « affouage ? » C'est la possibilité donnée par une commune à ses habitants de faire des coupes dans les bois communaux pour se chauffer C'est la commune qui détermine la surface accordée à chaque affouagiste, des règles bien précises régissent ces coupes.
Au début du XX$^{e}$ siècle, Igé comptait entre 235 et 250 personnes inscrites, et Domange environ 140.Chacun se voyait accorder 400m² soit trois chars de branches et 50 fagots de menu bois à Igé ; et pour Domange, seulement deux chars de bois et 50 fagots
Actuellement, il reste environ une vingtaine d'affouagistes disposant de lots de 1000 m².

**Cet aménagement tente de maintenir un équilibre entre les objectifs économiques et les préoccupations environnementales.**

## La forêt, c'est aussi ce qui se mange

Généreuse, elle l'est au point de nous offrir des plaisirs gustatifs différents selon les saisons :
Petites fraises des bois, framboises, châtaignes, champignons, Nombreux sont ceux qui ont pu se régaler des cèpes de cet été ….
Et puis ces odeurs, si caractéristiques d'humus, de feuilles mortes , de champignons, on s'en souvient….

Peut être même aurons nous l'occasion au hasard d'une dégustation de retrouver ces arômes de sous-bois dans un verre de vieux Bourgogne ?

Comme la forêt est décidément très riche, c'est encore là que nous irons à la recherche du muguet du mois de mai, accompagnés par le chant des oiseaux.
Le coucou serait il là ?
Il y aura aussi le houx des fêtes de fin d'année, et le gui parfois.

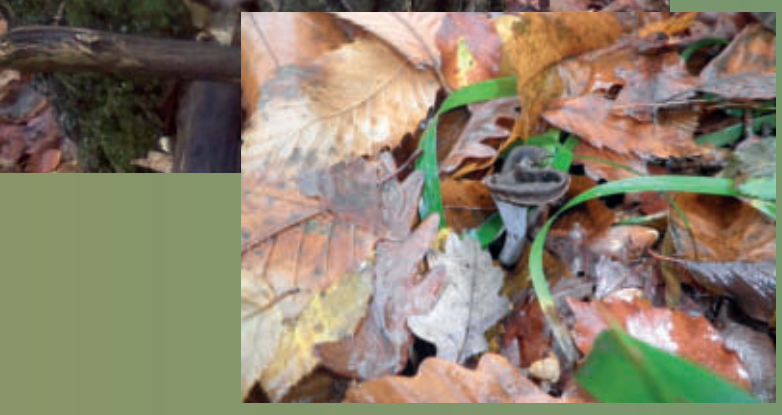

## Un peu d'histoire ...

# Oyez Oyez Citoyens d'Igé ! La Comtesse veut nous prendre nos bois !

Igé doit d'autant plus se réjouir aujourd'hui d'être propriétaire d'un grand domaine forestier qu'elle faillit le perdre au 19e siècle, sous le règne de Charles X puis de Louis Philippe.

Elle ne le conserva qu'au prix d'un procès long et coûteux et grâce à la résistance farouche de ses élus et de ses citoyens de l'époque.

Le 1er septembre 1829, Monsieur Jean-Guillaume-Gustave de Molette, comte de MORANGIES et Dame Albertine-Marie-Zoé Regnault de Parcieux, son épouse, firent assigner la Commune d'Igé devant le Tribunal Civil de MACON à l'effet de se faire reconnaitre propriétaires des bois et pâturages de la commune, soit environ 630 hectares !

Commença alors une longue procédure qui durera 9 années (1829-1838), parsemée de difficultés pour la commune, tant judiciaires et administratives que financières.

La comtesse prétendait être propriétaire des bois communaux, au motif qu'ils faisaient initialement partie d'une ancienne châtellenie royale, passée par une succession de ventes et d'héritages, au sein de la famille des Labletonnière, dont elle avait été instituée héritière universelle du dernier représentant.

Le 24 février 1834, le Tribunal civil de MACON fit droit à la demande de la comtesse en la reconnaissant propriétaire desdits biens.

La commune voulut contester ce premier jugement défavorable, eu égard à l'enjeu considérable que représentaient les bois, l'une de ses principales ressources (affouages, vente des bois de réserve, locations des communaux).
Il lui fallait cependant, pour pouvoir interjeter appel, obtenir l'autorisation du Préfet, qui lui fut refusée.
Persévérants, les représentants de la Commune et notamment son Maire Monsieur Poncet-Dumolin, saisirent le Conseil d'état pour faire annuler l'arrêté préfectoral.

Le 2 mars 1836, une Ordonnance royale du Conseil d'Etat autorisa enfin l'appel.
L'affaire se retrouva ainsi devant la Cour royale de DIJON pour y être rejugée.

Le 4 janvier 1837, un arrêt de la Cour infirma le premier jugement et, déboutant la comtesse de MORANGIES, maintint la commune dans la propriété de ses bois et varennes.

Mais la comtesse ne s'avoua pas vaincue et forma un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la Cour.

Le 1er août 1838, la Chambre de Requêtes de la Cour de Cassation à Paris rejeta le pourvoi : le procès était définitivement gagné par la Commune, 9 ans après son début.

Les frais de la procédure et notamment des avocats et avoués, firent l'objet d'un emprunt spécial, après que le Préfet eut refusé la levée un impôt extraordinaire ; un complément d'honoraires fut versé en ... café Moka aux défenseurs.

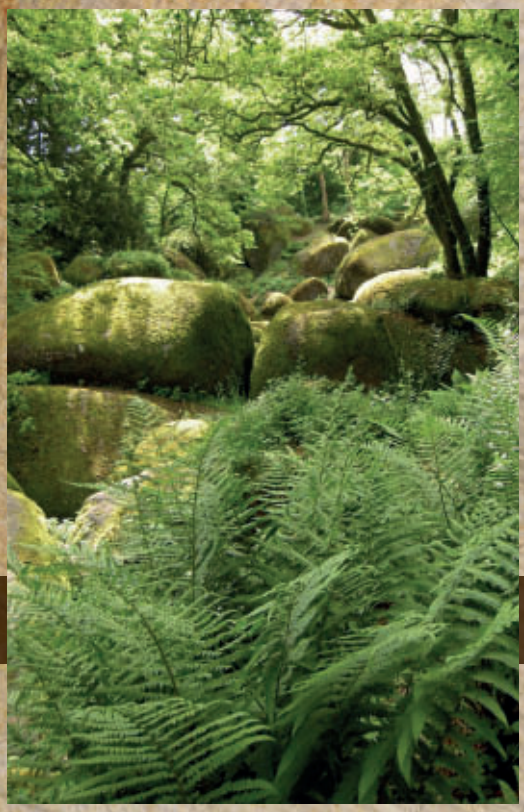

La solidarité et le soutien des habitants d'Igé fut notable dans cette affaire ; outre l'intérêt passionné des citoyens, plusieurs propriétaires de la commune firent eux-mêmes les premières avances des frais du procès.

L'issue heureuse du procès provoqua un grand enthousiasme ; on alluma des feux de joies sur la Pierre de la Roche, on sonna les cloches, on fit des banquets.
Le 12 août 1838, un grand banquet fut ainsi organisé en l'honneur de M. Poncet-Dumolin, Maire et de M. Jard, conseiller municipal, dont on loua « le zèle éclairé, les soins assidus, les recherches et démarches continuelles et infatigables » pour conserver aux habitants la propriété commune de leurs bois.

Pour clore cette histoire, laissons le mot de la fin à l'un des discoureurs :
*« Fasse le ciel que, dans l'inattaquable sécurité qui les attend, les habitants d'Igé n'oublient jamais que l'arbre de la commune, battu par la tempête, ébranlé jusqu'au fond de ses racines, ne tint ferme contre l'orage que par la réunion de la plupart de ses membres. […].*
*Puissent tous les habitants qui composent la commune d'Igé ne former qu'une famille d'hommes libres ! Puissent-ils se considérer comme frères et se traiter comme tels ! Vivent les habitants d'Igé ».*

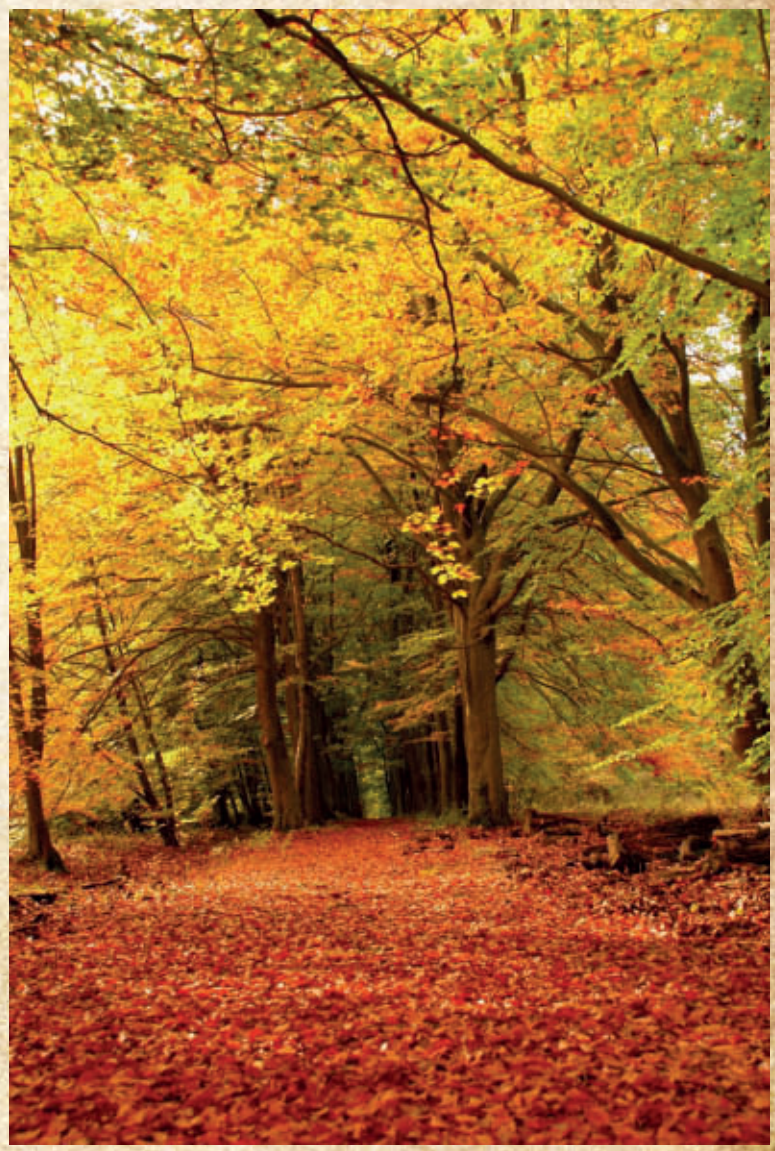

# *Une forêt bien peuplée : les animaux de la forêt d'Igé*

La forêt d'Igé constitue le repaire de nombreux animaux, qui y vivent et s'y reproduisent. Parmi ceux qui la fréquentent régulièrement, les chasseurs d'Igé sont des observateurs avertis de la faune sauvage.

Ils sont regroupés au sein de de l'association l'Aurore d'Igé, société de chasse créée en juillet 1946, et dont le premier président fut M. Jean Pilière. Ils sont aujourd'hui une quarantaine.

L'Aurore d'Igé est affiliée à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Saône et Loire. La chasse est soumise à une réglementation stricte et les chasseurs sont encadrés tant en ce qui concerne leur formation (permis de chasse avec formation préalable théorique et pratique obligatoire, sanctionnée par un examen) que la pratique.

Le Président actuel, Monsieur Marcel MONDANGE, veille au respect effectif de cette réglementation et, particulièrement, des règles de sécurité.

Le souci constant de la loi et des instances décentralisées, notamment préfectorales, est la gestion durable de la faune sauvage et de ses habitats. C'est ainsi que sont précisément déterminées les périodes de chasse et les espèces animales concernées.

Sur les espèces animales présentes dans notre forêt, on recense ainsi le sanglier, dont la population reste stable, après une progression depuis une dizaine d'années. La régulation est nécessaire et cette année, ce sont 13 « bagues » qui ont été allouées aux chasseurs par le plan de gestion.

Le sanglier est un animal nomade, et son territoire est vaste ; « nos » sangliers peuvent ainsi venir de communes limitrophes, comme Verzé ou Cluny, car

ils ne connaissent pas de frontières, déménageant en hordes à la tombée de la nuit d'une zone à une autre, pour les besoins de leur nourriture.

Omnivores, ils se nourrissent de glands, de châtaignes, mais aussi de vers, de petits rongeurs et …de maïs. Ils sont également des animaux fouisseurs, dont on peut repérer les traces de « labourage » des sols.
Ils peuvent causer des dégâts importants dans les exploitations agricoles, dont l'indemnisation est assurée par la Fédération Départementale des Chasseurs.
Ainsi, au 30 juin 2011, un total de 532.386 € a déjà été payé à ce titre pour la saison 2010/2011.

L'autre grand animal de la forêt est le chevreuil, pour lequel les chasseurs d'Igé disposent cette année de 25 « bagues », au titre du plan de chasse, établi en coordination avec l'Office National des Forêts ; celui-ci demande en effet l'intervention des chasseurs, afin de limiter les atteintes aux plantations de jeunes arbres.
Le chevreuil, herbivore, se nourrit de feuillage, de glands mais peut également venir brouter les prés, en lisière de bois. A la différence des sangliers, il reste principalement sur son territoire.

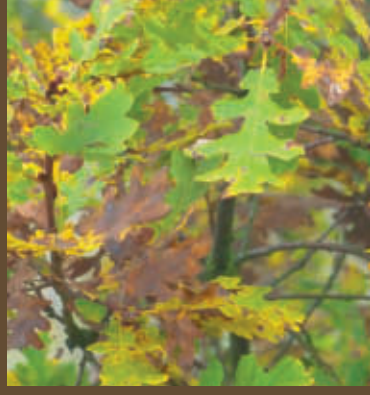

## D'autres animaux plus petits peuplent notre forêt :

- tout d'abord **les lapins**, malheureusement trop souvent atteints de maladies, et les lièvres, dont la population est stable ;

- puis les **espèces dites « sauvagines »** :
les renards, en forte population actuellement, qui parfois viennent prendre des poules dans le village ; les blaireaux, également devenus très nombreux, dont certains ont été vus près des maisons ; les fouines, les belettes, les martres, les putois, ainsi que les écureuils roux ;

- les **oiseaux** enfin : quelques couvées de perdrix, la bécasse qui migre vers le sud en automne, les passereaux, les corbeaux freux, les pies, les pics, mais aussi quelques rapaces comme le faucon crécerelle, la buse variable et ce qui est exceptionnel, un ou deux couples de circaètes Jean le Blanc ; les faisans eux ont été introduits puisqu'il n'y a quasiment plus de reproduction naturelle ou très peu.

N'hésitez donc pas à écarquiller les yeux et ouvrir les oreilles quand vous vous promenez dans la forêt d'Igé……. vous n'êtes pas seul !

## Reconnaissez-vous ces traces ?

Réalisé par Patricia Dassonville, Marie-Thérèse Lagrange, Valérie Tardy
Avec la collaboration précieuse de Denis Berthoud et Marcel Mondange.

# Associations Igéennes et leur président (e)

## en septembre 2011

| | |
|---|---|
| • A.I.S.E. | M. Jean-Paul LACOTE |
| • AMITIÉ SOLIDARITÉ ET COOPERATION FRANCE CAMEROUN | M. Jean-Claude BAYARDON |
| • ASS. BALADE GOURMANDE D'IGÉ | M. Marc DISERENS |
| • ASSOCIATION DE VIE SCOLAIRE | Mme Dominique PROTAT |
| • ASSOCIATION DU CLOS BARDOT | M. Gérard BUONO |
| • ASSOCIATION SAINT-ANTOINE | M. Pierre WILL |
| • CHŒUR DE DOMANGE | Mme Monique EVANNO |
| • CLUB DE L'AMITIÉ | M. Michel AVELLANEDA |
| • COMITÉ CYCLISTE | M. Tony PETRILLO |
| • COMITÉ DES FETES | M. Michel MOREL FOURRIER |
| • COMITÉ SAINT-VINCENT | M. Stéphane LEONARDI |
| • CONSCRIT | M. David GOBET |
| • FOOTBALL CLUB | M. Franck DUMONT |
| • FOYER RURAL | Mme Yolande LARDET |
| • LE PATRIMOINE IGÉEN | Mme Christiane DUVERNAY |
| • LE SOU DES ÉCOLES D'IGÉ | Mme Emmanuelle DELYANNIS |
| • LE RÉVEIL IGÉEN | Mme Renée MARTIN |
| • RESTAURANT SCOLAIRE | Mme Christelle SAUDER |
| • RODÉO CAR IGÉEN | M. Franck GAUTHEY |
| • SOCIÉTÉ DE CHASSE | M. Marcel MONDANGE |

## Comité des fêtes

LE COMITE DES FETES est satisfait d'avoir vu de nombreux Igéens regarder le ciel embrasé à l'occasion du feu d'artifice tiré le 13 Juillet dernier sur le stade de notre village.

Nous souhaitons renouveler cette manifestation le 13 Juillet 2012 et comptons sur vous, encore plus nombreux pour venir encourager notre équipe à illuminer IGÉ.
Merci.
Le Président, Michel Morel

## Foyer Rural Igéen

Nous sommes une association qui se veut tout d'abord au service des habitants d'Igé. Pour cela, nous vous proposons chaque année plusieurs sortes d'animations, en espérant que chacun d'entre vous trouve ce qu'il cherche !
Voici un aperçu des activités et manifestations de l'année 2011.

• **Mycologie** : une quarantaine d'adhérents, accompagnés de mycologues chevronnés, se retrouvent tout au long de l'année pour chercher et reconnaître les espèces de champignons présents dans les forêts de notre région. Cette année, en partenariat avec la Société Mycologique de Mâcon, nous avons organisé cet automne une exposition pour faire partager cette passion.
• **Danse :** 48 danseurs nous ont proposé de faire le tour du monde en musique le 6 mai 2011. Anne-Sophie nous a proposé un gala de qualité qui concluait une année de cours dynamiques!
• **Gym adultes :** 17 participantes cette année, autour de Guillaume, notre prof, qui nous maintient en forme!
• **Multi-sports** : ils étaient 12 garçons et filles de 6 à 12 ans. Basket, hockey, base-ball, gym : Guillaume a mené sa petite équipe avec beaucoup de sérieux !
• **Badminton :** la salle de sports est mise à disposition pour des rencontres entre joueurs du village.
• **Point Cyber :** pour les adultes « qui veulent en savoir plus », et pour tous les autres, Anne-Hélène met à votre service tout son savoir-faire dans le domaine informatique!
• **Théâtre :** Anne-Hélène, toujours disponible, a accueilli 3 groupes cette saison, pour préparer le week-end théâtre des 6,7 et 8 mai : 21 enfants dans « Voyage, voyage », 13 ados dans « Les miss d'Igé », et 5 adultes dans « Les balais de Mr Laribette ». Une façon bien agréable de « sortir » au théâtre sans quitter le village !
Le 5 juillet, nous avons reçu une troupe de Mâcon, le Théâtre de l'Inattendu, pour une pièce sur le quai de déchargement des vendanges à la Cave Coopérative d'Igé : « Partir ailleurs ».
• **Cinéma :** nous avons fêté les 20 ans du cinéma à Igé les 25,26 et 27 mars : films, dessin animé, documentaire, courts métrages… un programme varié.
Nous continuons à projeter un film un jeudi par mois, sans oublier des séances enfants pendants les vacances. Une autre manière de voir de beaux films, sans aller jusqu'à Mâcon.
• **Sortie à Lyon :** le 10 avril, nous étions 43 à découvrir la capitale des Gaules : visites (traboules, Fourvière, murs peints) et repas dans un bouchon lyonnais. Nous nous sommes retrouvés le 25 novembre pour revoir quelques photos.
• **Brocante :** le 21 août cette année. Nous sommes toujours présents pour la fête du village, en organisant la traditionnelle brocante qui rassemble habitants du village et des alentours autour des stands installés dans les rues.
Vous pouvez aussi nous trouver à la buvette ! C'est l'occasion de participer avec d'autres associations (Patrimoine Igéen, Club de l'Amitié, Fanfare) à l'animation de cette journée.
• **Randonnée découverte** le 16 octobre : elle est ouverte à tous les curieux, qui souhaitent découvrir Igé, en famille, ses monuments, ses paysages, sa faune et sa flore.

Yolande LARDET,

## Au Chœur de Domange

# Une belle année 2011

Pour la quatrième édition, le rideau va se lever en 2012 à la Chapelle sur une nouvelle saison culturelle, promesse de découvertes, d'émotions et d'invitations au voyage, comme autant de petites parenthèses dans notre quotidien.

En 2011, une programmation chargée nous permis de découvrir un cocktail riche de moments musicaux ou artisanaux, où se sont succédés des artistes débutants ou confirmés, qui ont fait vibrer les murs de cet édifice millénaire.

**> De la musique** baroque (Concert La Réjouissance) à l'ambiance enlevée du folk-country américain (What the Folk) en passant par le chant choral (Ensemble vocal De Bouche à oreilles ou La Clunysia) sans oublier les rythmes du monde avec l'Ensemble Cancionero et la très belle prestation de Caroline Gerber et enfin le récital de piano de Christelle Saby.

**> Des soirées à thème** comme le moment poétique et musical autour de Rabîndranâth Tagore, la conférence de Rémy DRAVET sur l'Abbaye de Cluny et ses dépendances dans notre région.

**> Des expositions** de peinture : Georges KULIK - Christian ROZIER et deux talentueux igéens, le sculpteur Jean-Marc BUORO avec ses oeuvres en terre cuite et bronze et les couleurs vives de la peintre Marik DUBOIS.

Puis durant les deux dernières semaines d'août, ce fut l'exposition très remarquée des maquettes en bois des églises romanes de Marcel Monnier, qui attira plus de 500 visiteurs !

Saluons également la présentation du très intéressant livre «IGE, A TRAVERS LE TEMPS» réalisé par Claude MUSSET et Christiane ALDEGUER qui a remporté un très beau succès !
Le week-end des Journées du Patrimoine fut l'occasion de découvrir les cadoles miniatures en pierre de Mario DA SILVA.
Enfin, le 18 Décembre, ce fut une veillée de Nôel avec Les Chantourneurs.

Sculpture Marc Buoro

Concert Cancionero

Expo Georges Kulik

Concert Tagore

Le concept de notre association est avant tout de faire vivre la chapelle de Domange en y inscrivant des évènements culturels les plus diversifiés possible afin de répondre à l'attente du plus grand nombre, et aussi de faire connaître ce lieu, tant au public qu'aux artistes, toujours à la recherche d'endroits qui ont une âme et une acoustique qui ne peuvent que mettre en valeur leurs talents.
L'objectif est atteint, chacun sait maintenant qu'il peut choisir de venir passer un agréable moment dans ce lieu.

La programmation 2012 est en cours, d'autres évènements culturels rythmeront la saison et nous nous attacherons cette année encore à vous faire découvrir des spectacles innovants, à ouvrir d'autres horizons afin que chacun puisse prendre plaisir à venir passer une soirée de détente, un moment de qualité dans ce joli site.

Rendez-vous donc en 2012, venez découvrir l'ambiance qui règne à la Chapelle certains soirs et laissez-vous emporter par la magie du lieu...

il suffit de tendre l'oreille !

Monique Evanno, la Présidente.

Expo maquettes de Marcel Monnier

## Le Club de l'Amitié

### La vie du Club de l'Amitié durant l'année 2011

Première quinzaine du mois de janvier, Assemblée Générale du Club à la salle polyvalente, paiement des cotisations.
A cette occasion, le Club offre un repas servi par le restaurateur d'Igé.
Durant toute l'année, sauf au mois d'août, deux jeudis par mois, une trentaine d'adhérents s'est réuni à la salle des associations pour jouer aux cartes, scrabble et autres jeux de société. A cette occasion un goûter est servi. Nous nous chargeons d'accompagner à ces jeux certaines personnes handicapées.
De septembre à juin, quelques adhérents participent à un cours de gym douce. Vous pouvez encore vous inscrire.

Nous fêtons les anniversaires à partir de 75 ans tous les 5 ans. Chaque personne reçoit un cadeau.
Au mois de mars nous avons organisé un concours de belote à la salle polyvalente.
Au mois de mai nous avons eu un spectacle animé par la troupe des Sabots Bressans auquel nous avons invité le Club de Saint-Maurice-de-Satonnay. 80 personnes étaient présentes.
Nous avons participé au voyage organisé par le foyer rural d'Igé dans le Vieux Lyon.

Comme depuis plusieurs années, nous avons pu partager quelques repas au restaurant scolaire avec les écoliers.
Fait que les ainés apprécient beaucoup.

En juillet, nous avons organisé notre concours de pétanque dont l'avenir semble compromis vu la très faible participation.
Pour terminer l'année avant les vacances d'août, nous avons eu notre repas au restaurant de BOURGVILAIN (45 personnes présentes) suivi d'une partie de pétanque au lac de Saint-Point pour les uns et une balade autour du lac pour les autres.
En novembre nous organisons notre loto pour renflouer notre caisse.
En décembre, réception à la salle polyvalente des enfants de l'école qui chantent pour les aînés du club.
Nous avons eu encore quelques recrues cette année.
Le club se porte bien avec plus de 80 adhérents. Appel est lancé à toute personne, seule ou en couple pour nous rejoindre.
Voici une année qui vient de s'écouler. Attendons la prochaine.
Je vous présente tous mes vœux et vous souhaite une bonne année.

Le Président, Michel AVELLANEDA

## CECL - Comité de l'Enfance du Canton de Lugny

### Bonnes nouvelles du CECL

Les bénévoles et l'équipe d'animation du CECL continuent inlassablement de proposer aux enfants du canton de Lugny des loisirs de qualité à chaque période de vacances. Le centre de loisirs du mercredi, après 3 ans d'existence, connaît un énorme succès. Une trentaine d'enfants présents chaque semaine. Les propositions d'activités progressent chaque année. (Voir plaquette annuelle 2011/2012 distribuée dans les écoles et disponible dans les mairies). Le grand évènement de cette année 2011 est la mise en œuvre du projet d'aménagement des locaux du rez de chaussée de la salle d'évolution à Viré. Ce projet porté à la fois par la commune de Viré et la Communauté de Communes Mâconnais Val de Saône, déjà bien avancé, verra le jour en 2012. Ouverture en juillet si tout se déroule comme prévu.
Le CECL pourra enfin s'installer et aménager des espaces adaptés aux enfants, à la fois fonctionnels et chaleureux. Un centre de loisirs pour de vrai ! Un grand merci à nos élus qui poursuivent ainsi leur politique en faveur de l'Enfance et de la Jeunesse.

La Présidente, Liliane Roth

Renseignements et inscriptions :
**03.85.33.93.16**
Courriel : assocecl@loisirsdegrandir.org
Pour retrouver nos activités :
**www. loisirsdegrandir.org**

## Patrimoine Igéen

Normalement le patrimoine se compte en pierres, en siècles, en monuments, en trésors… en églises romanes…
Nous, au Patrimoine Igéen, on compte en gaufrettes, en litres de crème, en kilos de farine et sucre, en doigts brûlés, en réparation de gaufriers (merci Steph), on ne compte pas les heures….

Combien en faudra-t-il encore pour terminer le mur de la montée de La Poye prévu en 2012 ?

Vous le saurez l'année prochaine dans un édito de la commune.
Un tiers du mur est restauré.
Les 21 000 euros n'étant pas encore réunis, avis à nos amis les gourmands !

Annie Berthier

en 2010

le mur en 2011

## Balade Gourmande d'Igé : Rendez-vous le 17 juin !

**9ème édition de la Balade Gourmande d'Igé !**

Le 17 Juin 2012, les randonneurs vont à nouveau profiter de cette balade pour s'élancer à travers les côteaux d'Igé et découvrir un nouvel itinéraire concocté comme chaque année par Jean-Jacques Gobet et Olivier Fichet et s'aiguiser l'appétit par une marche conviviale où l'amitié de tous, la générosité des paysages, les plats préparés, les vins des vignerons, comme toujours à consommer avec modération, et l'enthousiasme des bénévoles garantissent le succès bon enfant de cette journée

Un succès qui n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'une préparation attentive où chaque année nous essayons d'améliorer le résultat en tenant compte des commentaires et critiques positives... ou négatives pour faire de cette journée une réussite où chacun à plaisir à participer et inviter ses amis à découvrir notre belle région.

Il ne faut pas oublier que les fruits de cette préparation sont bien visibles : c'est grâce aux bénéfices de la Balade Gourmande d'Igé que l'association peut participer à l'embellissement et à l'amélioration du confort de notre belle Chapelle de Domange, en particulier cette Bénédicte qui sonne maintenant et accompagne la vie de chacun, chez soi ou dans les travaux des vignes, et également le chauffage de la chapelle qui nous permettra d'assister à davantage de concerts et autres spectacles proposés par l'Association « Au Choeur de Domange » qui chaque année nous apporte son aide et son soutien. La Mairie d'Igé comme toujours, nous aide dans la préparation des chemins et la sécurité de la Balade, nous les en remercions.
Donc, préparez-vous et réservez cette date du 17 juin !
Pour une belle détente et découvrir un nouveau tracé pour cette 9ème édition de la Balade Gourmande d'Igé.

Marc Diserens,
Président de l'association

*Le concert de la balade gourmande*

BONNAVENT Georges - 17 ans
DEBOST Georges - 19 ans
POILLOT Antoine - 23 ans
SAVATIER Pierre - 20 ans
et un inconnu
au Camp GAMBETTA (JURA)
MORTS POUR LA FRANCE
24 Décembre 1943

Lecture de la chanson « pour Anna » et lecture du poème de Louis Aragon.

## Stèle du Martoret

### Pour ne pas oublier …

C'est un moment toujours empreint de beaucoup d'émotion et de dignité qui a lieu chaque année, à la veille de Noël dans notre village, à la Stèle du Martoret.

Il s'agit de l'hommage rendu aux jeunes résistants qui donnèrent leur vie dans cette nuit froide du 24 décembre 1943 sous les balles allemandes qui les fauchèrent dans leur jeunesse, puisque certains n'avaient pas 20 ans.

Durant cette cérémonie de commémoration, un rappel des faits effectué par Madame MARIOTTE, Présidente des «Amis de la Résistance» et le discours du Maire, puis un poême d'Aragon lu par Huguette Besson et Christiane Aldeguer, ainsi que la chanson « pour Anna », moments très émouvants, suivis par le Chant des Partisans entonné par la foule venue nombreuse.

Un bel hommage à :
- Georges Bonnavent (17 ans)
- Antoine Poillot (23 ans)
- Pierre Savatier (20 ans)
- Georges Debost (19 ans) et un inconnu.

Ces jeunes offrirent leur vie pour la liberté. Pour tous ceux qui comme eux se sont battus ou se battent encore pour défendre un idéal, leurs libertés et résistent jusqu'au bout, il est important de saluer leur courage et de ne pas oublier !

***En écho à ce moment d'émotion, nous vous proposons quelques extraits du poème de Louis Aragon :***

### *Hommage à Gabriel Péry*

*C'est au cimetière d'Ivry*
*Qu'au fond de la fosse commune*
*Dans l'anonyme nuit sans lune*
*Repose Gabriel Péry.*

*[…]*
*Pourtant le martyr dans sa tombe*
*Trouble encore ses assassins*
*Miracle se peut aux lieux saints*
*Où les larmes du peuple tombent…*

*[…]*

*Dans le cimetière d'Ivry*
*Sous la terre d'indifférence*
*Il bat encore pour la France*
*Le cœur de Gabriel Péry.*

# Amicale pour le don de sang bénévole du Val Lamartinien

## Don du sang : que de slogans en ton nom !

*« Don du sang, don de soi », « Je donne et redonne mon sang », « Votre sang fait la différence », « Prenez une heure pour sauver des vies », « Et si aujourd'hui, vous décidiez de sauver une vie ? », « Les donneurs de sang sont comme ça ! », « Donneurs de sang bénévoles : simplement humains », « Sauver des vies, ils ont ça dans le sang », « Donneurs de sang, donneurs d'espoir », « Don de sang, don de vie » ...*

Que n'avez-vous lu ou entendu de tels slogans publicitaires, destinés à vous amener à franchir régulièrement la distance séparant votre domicile du lieu de collecte le plus proche… Le mot publicitaire en l'occurrence n'est pas très approprié, car il ne s'agit pas de vous vendre quelque chose, mais de vous amener à le donner…

L'Etablissement Français du Sang (EFS) de Bourgogne Franche-Comté, dont nous dépendons, a besoin de **700 poches de sang PAR JOUR** pour répondre à la demande des hôpitaux.

Une demande toujours accrue par le fait que de nombreuses maladies sont aujourd'hui de mieux en mieux soignées (certains cancers notamment), et que nous vivons de plus en plus longtemps.

Pour y répondre, des collectes de sang – sans RDV – et de plaquettes ou de plasma – sur RDV – sont effectuées par l'EFS de Mâcon à l'hôpital des Chanaux le lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 13 heures et le samedi de 8h30 à 11h30 ; Tél. 03 85 34 22 00.

Mais pour aller au plus près des donneurs, des collectes sont aussi organisées par des Amicales de donneurs, toujours en liaison avec l'EFS.

Sensibilisation des écoliers lors d'une collecte

Votre village dépend de l'Amicale des donneurs de sang bénévoles du Val Lamartinien, qui regroupe onze communes.

Je remercie particulièrement les maires et les conseils municipaux de toutes les communes concernées, qui mettent à disposition leur salle polyvalente pour les collectes et nous octroient chaque année une aide financière.

Grâce à cette dernière, nous pouvons offrir de bonnes conditions d'accueil, avec notamment une solide collation régénératrice, à nos donneurs.

Nos donneurs, c'est vous, vous tous qui êtes âgés de 18 à 70 ans et n'avez pas en ce moment de problèmes de santé particuliers.

Et pour reprendre un des slogans du début, *« la vie, on a ça dans le sang »*, vous viendrez nous voir en 2012 aux dates et lieux ci-dessous, en faisant vôtres les quatre principes ou piliers du Don du sang : volontariat, bénévolat, anonymat, …et civisme !

*Gérard Coulon,*
*Président de l'Amicale*
*Du Val Lamartinien*

**Pour 2012, le calendrier suivant des collectes a été arrêté :**

- > Mercredi 8 février à Verzé
- > Mercredi 28 mars à Milly-Lamartine (plasma)
- > Mercredi 11 avril à Igé
- > Mercredi 4 juillet à Prissé
- > Vendredi 17 août à La Roche Vineuse
- > Vendredi 19 octobre à Bussières
- > Lundi 10 décembre à Sologny

## NOTRE HISTOIRE LOCALE A L'HONNEUR !

# IGÉ *A travers le temps*

C'est autour du week-end du 1er Mai, dans ce lieu symbolique, témoin de notre longue histoire qu'est la Chapelle, qu'ont choisit Claude MUSSET et Christiane ALDEGUER pour dédicacer leur ouvrage historique sur Igé.

Il en rêvait depuis longtemps et, avec l'aide de Christiane, Claude a su relever le défi grâce à un long travail de recherche et... beaucoup de passion pour notre village.
En effet, on apprend beaucoup en parcourant cet ouvrage qui retrace avec un souci de précision notre histoire locale au-cours du siècle dernier, mais aussi de la période de la Révolution, ainsi qu'un texte intéressant sur «le baptème de Melle de Milly».
Il est émaillé de nombreuses photos, d'anecdotes qui font la vie d'un village au quotidien, et ce, quelle que soit l'époque !

Félicitations à tous les deux pour ce beau succès ! car le livre a dû être réédité en raison des ventes qui ont dépassé plusieurs centaines d'exemplaires.
Pour ceux qui désireraient encore le découvrir, il en existe 3 à la Bibliothèque, mais on peut aussi se le procurer à la Librairie du Cadran Lunaire à Mâcon, à la Librairie Les Cahiers Lamartine à Cluny, à la Taverne d'Igé ou bien auprès de lui-même, au Clos-Bardot.

Bravo pour cette belle initiative !

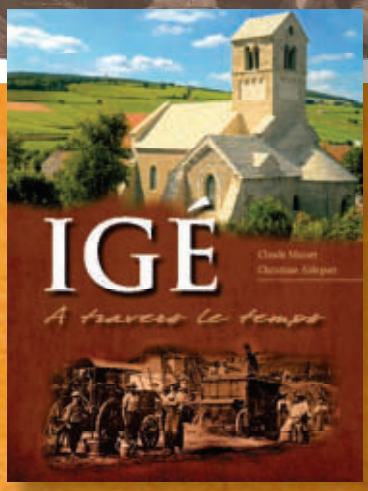


Création graphique Philippe Bourgeois - Igé

# Repas municipal

## UN BEAU MOYEN DE RENCONTRE INTER-ASSOCIATIONS

En remplacement du repas traditionnel offert par la municipalité le 14 juillet, un buffet confectionné par Patrick Lyot a été organisé à la salle polyvalente le 3 septembre.

La municipalité a ainsi voulu remercier les employés communaux, les associations et tous ceux qui participent à la vie communale au cours de l'année.

C'est avec un beau soleil et dans une ambiance conviviale que se sont déroulés ces moments d'échanges forts sympathiques. Le Maire a remercié les participants et leur a donné rendez vous pour 2012.

Conscrits

# La classe en « 1 » à l'honneur

**5e rang :** E. Gauthey - N. Fichet - A. Benoit - D. Gobet

**4e rang :** C. Leonardi - E. Musset - S. Leonardi - E. Lacote - D. Silvain - E. Jacquesson - G. Louis-Gavet - S. Fichet - S. Meunier - L. Sanchez

**3e rang :** C. Duvernay - T. Promonet - C. Corsin - F. Rotasperti - F. Lardet - M. Forest - T. Pétrillo - Y. Lardet - D. Loisy - A. Drillien - V. Greuzard - R. Marguin - R. Lathuillère

**2e rang :** P. Fuchet - M. Picot - M. Renaud - M. Beuque - G. Courdioux - M. Chevrot - R. Schultz - H. Sinardet - D. Dubois - G. Vannier - S. Boutillon - N. Jacquesson

**1er rang :** Q. Pilaprat - C. Valentin - L. Guiochon - C. Louis-Gavet - G. Leonardi - E. Valentin - J. Sanchez

Repas de quartiers

**Le Clos Bardot**

**Le Martoret**

**Rue du château et rue du Vieux Moulin**

# Salon de coiffure : Un départ... une arrivée...

L'Accroche-Coeur a cédé la place à l'**étinCel'**.
Nul besoin de couper les cheveux en quatre ni les oreilles en pointes au Salon de Coiffure d'Igé, depuis le 1er Octobre, où Céline a remplacé Marielle et à laquelle nous pouvons confier notre tête sans aucune crainte.
C'est en Septembre 2007, sous l'impulsion et la ténacité de Marielle CHASSY que l'Accroche-Coeur fut créé dans notre village.
Pendant quatre ans, cette jeune maman de 2 enfants accueillait chacun avec son sourire et son talent.

Mais le temps passe, les enfants grandissent et il faut parfois faire des choix, pour eux. C'est une page qui se tourne avec d'autres projets en tête et le besoin de céder son activité.
Cela tombait bien, Céline BARRAUD, jeune femme dynamique, maman d'une petite fille et qui a exercé depuis 10 ans à Cluny et également à Mâcon, avait envie de s'émanciper et d'ouvrir elle-aussi son salon.
Originaire de St-Gengoux-de-Scissé, elle a déjà eu le plaisir de retrouver quelques clients fidèles et bien-sûr, de faire la connaissance de la clientèle d'Igé avec qui le «courant est passé».

De contact très agréable, son professionnalisme lui permet de répondre à toutes demandes pour réaliser les différents styles de coiffure, y compris pour les mariages.
Les horaires du salon restent inchangés :

- Lundi après-midi : 14 h - 18 h
- Mardi : 9 h - 12 h / 14 h - 19 h
- Jeudi et vendredi : 9 h - 18 h
- Samedi : 8 h -16 h

Céline est à l'écoute de ses clients et peut avec souplesse, adapter ses horaires pour des demandes exceptionnelles.

Alors, envie de changer de look et de venir faire sa connaissance ? n'hésitez plus !
Tél : 03 85 33 43 80.

# Côté informatique...

## 2 entreprises dans notre commune pour vous apporter des solutions et de la technique...

François Grandemange, informaticien est implanté à Igé depuis avril 2009.

Il propose :
> Pour les particuliers, toutes prestations de nettoyage, optimisation, réinstallation de Windows/MAC/LINUX ou encore recherche de panne.

> Pour les professionnels, des solutions de conseil pour sécuriser vos données et serveurs.

En cours : le développement d'une offre de sauvegarde automatique avec redondance des serveurs et historique des données afin de mettre vos données et l'activité de votre entreprise à l'abri de tout problème informatique (vol, incendie, piratage, virus ...).

Pour toute information, voici ses coordonnées :

**François Grandemange**
**Impasse du Puits - Le Martoret - 71960 Igé**
**Tél : 06.83.56.90.99**
e-mail: grandemange.info@bbox.fr

Egalement à votre service :
**Maintenance informatique**
@Clic Souris Francis Gelin
**Rue du Tacot - Tél. 06.43.86.15.82**
**clicsouris.depannage@free.fr**

## Nos commerces & entreprises, activités à votre service....

| | | | |
|---|---|---|---|
| **- Magali & Sébastien MEUNIER** | Boulangerie | 03.85.33.38.57 | Rue de l'Eglise |
| **- Le Gourmandin / Régal Pizza** | Restaurant | 03.85.33.46.73 | Rue de l'Eglise |
| **- Hôtel du Château d'Igé****** | Hôtel/Restaurant | 03.85.33.33.99 | Rue du Château |
| **- Etincel' Coiffure** | Coiffeuse | 03.85.33.43.80 | Rue de l'Eglise |
| **- Création Graphique,** Philippe Bourgeois | Studio graphique | 03.85.33.48.59 | Montée Claude Pain |
| **- @ Clic Souris,** Francis Gelin | Maintenance informatique | 06.43.86.15.82 | Rue du Tacot |
| **- François GRANDEMANGE** | Maintenance informatique | 03.45.47.91.13 | Impasse du Puits |
| **- La Taverne** | Bar Tabac Presse Loto | 03.85.33.36.78 | 282 rue de l'Eglise |
| **- Florent TARDY & Sébastien LENOIR** | Infirmiers | 03.85.33.47.31 | Le Clos Bardot |
| **- Damien DANJOU** | Médecin généraliste | 03.85.33.30.21 | Le Clos Bardot |
| **- Stéphane ANDRÉ** | Assurances | 06.66.60.62.07 | Igé |
| **- ALERA'S UNIVERS** | Soins massage réflexologie | 06.87.54.01.07 | Rue de l'Eglise |
| **- DJ DOUDOU** | Animation musicale | 03.85.33.41.00 | Rue de l'Eglise |
| **- Les Vignerons d'Igé** | Cave coopérative | 03.85.33.33.56 | Rue du Tacot |
| **- Château de La Bruyère** | Viticulteurs | 03.85.33.30.72 | La Bruyère |
| **- Domaine FICHET** Pierre-Yves & Olivier | Viticulteurs | 03.85.33.30.46 | Le Martoret |
| **- Domaine des Vielles Vignes** - S. FICHET | Viticulteurs | 03.85.33.36.83 | Rue du Vieux Moulin |
| **- EARL Eric et Jacques BERNARDIN** | Viticulteurs | 03.85.33.46.30 | Les Places |
| **- Domaine des Roches** - James Carpi | Viticulteurs | 03.85.33.32.47 | Le Martoret |
| **- SARL LAUPRETRE** | Constructeur Matériel agricole | 03.85.33.33.63 | Route de Verzé |
| **- Presta-Viti,** David GOBET | Travaux viticoles | 03.85.33.48.43 | En Prôle |
| **- GLG** | Plâtrier-Peintre en bâtiment | 03.85.39.00.08 | Route Saint-Maurice |
| **- THEMA CREATION,** Maselli David | Maître d'œuvre en bâtiment | 03.85.21.35.50 | 214 Route de Mâcon |
| **- Morellet François** | Maçon | 03.85.33.37.83 | Rue du Château |
| **- SARL Becker** | Charpentes-Couverture-Zinguerie | 09.75.81.06.68 | En Prôle |
| **- LANDRIX Gérard SARL** | Chauffagiste-plomberie | 03.85.33.34.02 | Champ pagin |
| **- Menuiserie Aux Blasons,** Olivier Cauche | Menuisier | 03.85.33.43.63 | Rue de l'Eglise |
| **- Thierry FONTAINE** | TP - Terrassement | 03.85.33.44.90 | Le Martoret |
| **- TRMC carrière** | Carrière | 03.85.33.32.31 | Carrière |
| **- Jean-Paul PEROUSSET** | Pépiniériste | 03.85.33.30.37 | Le Martoret |
| **- SARL Daniel JAFFRE** | Paysagiste | 03.85.33.42.04 | Le Bourg |
| **- Garage PETRILLO** | Garagiste | 03.85.33.31.23 | En Prôle |
| **- SIVOM « Maison des Loisirs Nature »** | Gite | 06.58.02.59.74 | Hameau de Domange |
| **- M. et Mme CLAUDE** | Gite de la doudounette | 03.85.33.41.00 | Rue de l'Eglise |
| **- Mme HUGUENET** | Gite rural | 03.85.33.30.28 | Le Martoret |
| **- Côté Vigne,** Marc DISERENS | Chambres d'hôtes | 03.85.33.46.64 | Domange |
| **- Le Clos Domange** | Chambres d'hôtes | 03.85.33.03.99 | Domange |
| **- Mme ROUSSEL** | Chambres d'hôtes | 03.85.33.45.05 | Rue du Vieux Moulin |
| **- Château des Pommiers**, M.et M$^{me}$ TAYLOR | Chambres d'hôtes | 03.85.33.41.46 | Le Martoret |
| **- DUVERNAY DANCING - New swing** | Discothèque | 03.85.33.32.09 | Verzé |
| **- Bourdon** | Fromages de chèvre | 03.85.34.83.26 | Chevagny-les-Chevrières |

# Documents officiels

Informations en vigueur au 2 décembre 2010

| Formalités et pièces désirées | Où s'adresser ? | Pièces à fournir |
|---|---|---|
| **Pour déclarer une naissance** | Mairie du lieu de naissance<br>Délai de trois jours | Certificat d'accouchement<br>Livret de famille ou pièce d'identité<br>Dans certains cas, copie de l'acte de reconnaissance |
| **Pour déclarer un décès** | Mairie du lieu de décès<br>Dans les 24 heures | Livret de famille ou pièce d'identité<br>Certificat de décès |
| **Extraits d'acte de naissance - mariage - décès** | Mairie du lieu de naissance - mariage - décès | Indiquer les noms, prénoms, date et lieu des faits |
| **Formalités pour un mariage** | Mairie - 2 mois avant la date prévue | Dossier à retirer à l'annexe Mairie |
| **Baptême républicain** | Mairie du domicile | Dossier à retirer à l'annexe Mairie |
| **Duplicata du livret de famille** | Mairie du lieu de mariage | Soit livret de famille, soit demande fournissant tous renseignements sur la famille |
| **Autorisation de sortie du territoire** | Mairie du domicile | Carte d'identité du mineur, livret de famille des parents - jugement de divorce pour les parents divorcés |
| **Carte Nationale d'Identité ou renouvellement** | Mairie du domicile | 2 photos, livret de famille et extrait d'acte de naissance (ou livret de famille des parents du demandeur mineur), justificatif de domicile.<br>En cas de perte : déclaration perte/vol + Timbre fiscal 25 €. La présence du demandeur est obligatoire. Se renseigner en Mairie |
| **Passeport biométrique** | Mairie du domicile | Le CERFA et la liste des pièces à fournir sont à retirer à la Mairie de domicile. La demande est à faire dans une mairie équipée. 2 photos, carte nationale d'identité, copie intégrale de l'acte de naissance, justificatif de domicile, timbre fiscal : 86 € pour un majeur ; 42 € pour un mineur de plus de 15 ans et 17 € pour un mineur de moins de 15 ans. |
| **Certificat de nationalité** | Greffe du Tribunal d'Instance | Copie intégrale de l'acte de naissance, copie de la carte d'identité, justificatif de domicile |
| **Extrait de casier judiciaire** | Casier judiciaire central<br>10 rue Landreau<br>44079 NANTES Cedex | Joindre une copie d'une pièce d'identité |
| **Carte grise** | Sous-préfecture | Imprimé de demande en mairie |
| **Duplicata du permis de conduire** | Préfecture | Imprimé de demande en mairie |
| **Certificat d'urbanisme, permis de construire, déclaration au préalable, permis de démolir, permis de lotir** | Annexe Mairie | Dossier à retirer à l'annexe Mairie |
| **Carte d'électeur** | Mairie du domicile | Inscription sur les listes jusqu'au 31 décembre<br>Pièce d'identité, justificatif de domicile (résidence effective de + de 6 mois) |
| **Légalisation de signature** | Mairie du domicile | La pièce à légaliser doit être présentée par la personne habilitée à signer avec une pièce d'identité |